

Chants et projets musicaux pour une cérémonie commémorative

Des chants peuvent précéder et préparer le moment de recueillement collectif, suivi de l'interprétation de la Marseillaise.

La réussite de projets musicaux repose sur l'expertise de différents acteurs (DAAC, corps d'inspection, conseillers pédagogiques, etc.), et sur une bonne anticipation. Les enseignants sont invités à penser leurs projets dans leur globalité, avant, pendant et après le temps de restitution. La plateforme [Vox, ma chorale interactive](#) de Radio France, soutenue par le ministère de l'Éducation nationale, héberge de nombreuses ressources permettant aux enseignants et aux familles de faire chanter en classe et à la maison. Les partenaires du ministère contribuent activement à alimenter cette plateforme.

Des documents d'accompagnement liés à [La Marseillaise](#) permettent d'envisager des prolongements pédagogiques. Le Réseau Canopé propose par ailleurs une [présentation détaillée de La Marseillaise](#) et de ses versions successives, afin de faciliter l'écoute comparée.

Pour déployer des projets au long cours, les ressources de plusieurs partenaires majeurs du ministère peuvent être mobilisées.

[L'Académie Musicale de Villecroze](#) soutient par exemple tout particulièrement la pratique du chant choral à l'école en proposant notamment des stages de formation, et en passant des commandes pour renouveler le répertoire chanté en classe autour de projets fédérateurs. Le répertoire mis en lumière sur les pages [Éduscol](#) et sur la plateforme Vox, ma chorale interactive de Radio France permet aux élèves du CM1 à la Terminale de s'engager dans des projets croisant musique et mémoire :

- Pour le cycle 3 : [Mademoiselle Louise et l'aviateur allié](#) de Julien Joubert et La Musique de Léonie
- Pour le cycle 4 : [Chanter pour se souvenir](#) de Julien Joubert et La Musique de Léonie (lettres et poèmes de résistants de la Seconde Guerre mondiale, associés à des ressources de l'INA disponibles via Lumni Enseignement),
- Pour les élèves de lycée : [Le Verfügbar aux Enfers](#) de Germaine Tillion.

D'autres chants, symboliques et coutumiers des cérémonies mémorielles publiques, sont proposés ci-dessous à titre indicatif : *Le Chant des partisans*, *Le Chant des marais*, *Le Chant du départ*. Ces derniers sont accompagnés d'une mise en contexte succincte, de propositions de grands enjeux pouvant éclairer leur étude ainsi que de liens vers des ressources extérieures (dont partitions).

Le Chant des partisans – Paroles : Joseph Kessel et Maurice Druon / Musique : Anna Marly, 1943

Couplet 1

Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines ?
Ami, entends-tu ces cris sourds du pays qu'on enchaîne ?
Ohé, partisans, ouvriers et paysans, c'est l'alarme !
Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang et des larmes.

Couplet 2

Montez de la mine, descendez des collines, camarades !
Sortez de la paille les fusils, la mitraille, les grenades.
Ohé, les tueurs à la balle et au couteau, tuez vite !
Ohé, saboteur, attention à ton fardeau : dynamite...

Couplet 3

C'est nous qui brisons les barreaux des prisons pour nos frères.
La haine à nos trousses et la faim qui nous pousse, la misère.
Il y a des pays où les gens au creux des lits font des rêves.
Ici, nous, vois-tu, nous on marche et nous on tue, nous on crève...

Couplet 4

Ici chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait quand il passe.
Ami, si tu tombes, un ami sort de l'ombre à ta place.
Demain du sang noir séchera au grand soleil sur les routes.
Sifflez, compagnons, dans la nuit la Liberté nous écoute

Contexte du chant et présentation de l'auteur

Le Chant des partisans, également connu comme le Chant de la Libération, est l'un des chants les plus emblématiques de la Résistance française. Sa musique est composée par Anna Marly, chanteuse et guitariste française d'origine russe, réfugiée en France avec une partie de sa famille dans le contexte de la Révolution d'Octobre puis à Londres pendant la Seconde Guerre mondiale. Le chant, initialement en russe, est repéré par Emmanuel d'Astier de la Vigerie, fondateur du mouvement Libération Sud, qui met Anna Marly en relation avec Joseph Kessel et Maurice Druon, alors présents à Londres et engagés auprès de la France libre : tous deux en rédigent les paroles en français. D'abord destiné à servir d'indicatif à l'émission de la BBC « Honneur et Patrie », il y est diffusé, sifflé, du 17 mai 1943 au 2 mai 1944.

Le texte circule ensuite clandestinement en France et devient rapidement un signe de reconnaissance, d'unité et de mobilisation. Le Chant des partisans connaît une grande postérité et est repris par des artistes aussi variés que Joséphine Baker, Yves Montand, les chœurs de l'Armée rouge, Johnny Hallyday, Claude Nougaro, Zebda, Camélia Jordana ou encore Noir Désir.

Les grands enjeux soulignés par le chant

Le Chant des partisans fait entendre une France occupée et martyrisée, mais encore capable de s'organiser, de combattre et de se reconnaître dans une parole commune. Il donne ainsi une forme collective au refus de l'Occupation et permet d'approcher la Résistance comme une communauté morale et politique, en particulier à l'issue de la fusion de la France libre et des réseaux de résistance intérieure.

Le chant met en valeur plusieurs formes de l'engagement résistant : le sabotage, la clandestinité, la prison, la perspective de la mort. Les résistants y apparaissent comme des femmes et des hommes exposés à l'arrestation, à la torture, à la déportation ou à l'exécution, mais décidés à poursuivre l'action. À l'instar de la lettre d'Henri Fertet, il évoque ainsi la continuité du combat portée par des successeurs potentiels (« *ami, si tu tombes, un ami sort de l'ombre à ta place* ») jusqu'à la libération finale.

Son intérêt pédagogique tient aussi à son mode de diffusion : sifflé, diffusé par la BBC, appris clandestinement et repris collectivement, le chant montre que la transmission peut être elle-même une forme de résistance. Elle permet d'appréhender le chant et la radio comme un des vecteurs de l'information et de la mobilisation menées par la Résistance en territoire occupé.

Pour aller plus loin, des ressources (dont [partitions](#) et documents historiques) sont mises à disposition par les [Armées](#), [Radio France](#) ou [l'Institut National de l'Audiovisuel](#).

Le Chant des marais – Paroles : Johann Esser et Wolfgang Langhoff / Musique : Rudolf Goguel, 1933, adaptation française

Couplet 1

Loin dans l'infini s'étendent
De grands prés marécageux.
Pas un seul oiseau ne chante
Sur les arbres secs et creux.

Refrain

Ô terre de détresse
Où nous devons sans cesse
Piocher, piocher.

Couplet 2

Dans ce camp morne et sauvage,
Entouré d'un mur de fer,
Il nous semble vivre en cage
Au milieu d'un grand désert.

Couplet 3

Bruit des pas et bruit des armes,
Sentinelles jour et nuit,
Et du sang, des cris, des larmes,
La mort pour celui qui fuit.

Couplet 4

Mais un jour dans notre vie,
Le printemps refleurira.
Liberté, Liberté chérie,
Je dirai : « Tu es à moi ! »

Dernier refrain

Ô terre enfin libre
Où nous pourrons revivre,
Aimer, aimer.

Contexte du chant et présentation de l'auteur

Le Chant des marais est l'adaptation française du Moorsoldatenlied, également appelé Börgermoorlied, chant créé en 1933 dans le camp de concentration de Börgermoor, en Allemagne – l'un des premiers camps de concentration du régime nazi, destiné notamment aux opposants politiques. Composé par des détenus du camp, il est écrit par Johann Esser et Wolfgang Langhoff, sur une musique de Rudi Goguel.

Le chant est interprété pour la première fois le 27 août 1933, à Börgermoor. Cette première interprétation intervient après des violences commises par les SS contre les détenus : l'origine du chant est donc directement liée à l'expérience concentrationnaire.

D'abord chant antifasciste marqué par l'engagement communiste de ses auteurs, traduit en plusieurs langues, il connaît notamment une postérité immédiate pendant la guerre d'Espagne, avant de devenir progressivement un chant de la déportation. La version française ici présentée diffère sensiblement de la version allemande : consacrée comme chant de mémoire de la déportation, elle est portée par les associations de déportés.

Les grands enjeux soulignés par le chant

Le Chant des marais est un chant né au cœur de l'enfermement. Son paysage est celui du camp, des barbelés, du travail forcé, de l'épuisement et de l'horizon fermé : il donne à comprendre de l'intérieur le système concentrationnaire mis en place par le régime nazi dès 1933 contre ses opposants politiques. Son histoire, jusqu'à sa reprise en français comme chant de la déportation, témoigne aussi du caractère universel de la lutte contre le nazisme.

Le motif du marais concentre plusieurs significations. Il renvoie à un lieu réel, celui des travaux imposés aux détenus dans les tourbières de l'Emsland, mais évoque aussi l'enlèvement, l'isolement et la perte d'horizon. Le chant donne ainsi à percevoir l'expérience de la déshumanisation : l'arrachement à la vie ordinaire, la surveillance, la contrainte physique, l'humiliation, l'épuisement.

Le « nous » collectif qui traverse le chant rappelle l'unité de la souffrance, mais aussi celle de l'espérance d'un groupe qui continue à se reconnaître dans une même parole. Face à un lieu conçu pour réduire les détenus au silence, le chant affirme leur capacité à produire, malgré tout, une mémoire et une forme artistique communes : une résistance par la création que l'on retrouve dans d'autres expressions nées au sein du système concentrationnaire.

Une partition est disponible sur [le site du ministère des Armées](#).

Le Chant du départ – Paroles : Marie-Joseph Chénier / Musique : Étienne Nicolas Méhul, 1794

Couplet 1

La victoire en chantant nous ouvre la barrière,
La liberté guide nos pas ;
Et du Nord au Midi, la trompette guerrière
A sonné l'heure des combats.
Tremblez, ennemis de la France,
Rois ivres de sang et d'orgueil !
Le peuple souverain s'avance,
Tyrans, descendez au cercueil.

Refrain

La République nous appelle,
Sachons vaincre ou sachons périr !
Un Français doit vivre pour elle,
Pour elle un Français doit mourir.
Un Français doit vivre pour elle,
Pour elle un Français doit mourir.

Couplet 2

Que le fer paternel arme la main des braves !
Songez à nous au champ de Mars ;
Consacrez dans le sang des rois et des esclaves
Le fer béni par vos vieillards.
Et, rapportant sous la chaumière
Des blessures et des vertus,
Venez fermer notre paupière
Quand les tyrans ne seront plus.

Contexte du chant et présentation de l'auteur

Le Chant du départ est un chant révolutionnaire français associé aux guerres de la Révolution et à la mobilisation des citoyens pour la défense de la République. Les paroles sont attribuées à Marie-Joseph Chénier et la musique à Étienne-Nicolas Méhul.

Le chant est rattaché au contexte de 1794, au moment où la République révolutionnaire est engagée dans une guerre extérieure et intérieure. Il est joué en public le 14 juillet 1794, peu avant le 9 Thermidor de l'an II (chute de Robespierre) et 18 000 exemplaires sont envoyés aux armées pour galvaniser les soldats de l'an II ; ceux de l'impopulaire levée en masse et de la victoire de Fleurus.

Il survit néanmoins aux épisodes révolutionnaires (préféré à La Marseillaise sous le premier Empire), chanté à des moments clefs de l'histoire de France (du centenaire de la Révolution à l'Occupation en passant par la Commune de Paris) et jusque dans le répertoire contemporain. Le Gouvernement provisoire de la République française en fait même le 15 mars 1945, avec La Marseillaise, le Chant des partisans, le Régiment de Sambre-et-Meuse (cité dans la lettre d'Henri Fertet) l'un des quatre chants d'apprentissage obligatoire à l'école. Il connaît par ailleurs des reprises musicales diverses, à l'opéra comme dans la chanson pop, ainsi qu'une postérité comme chant de campagnes électorales. Cette postérité souligne comment un chant né dans un moment fondateur de la République peut continuer à être mobilisé comme objet fédérateur pour affirmer une communauté nationale.

Les grands enjeux soulignés par le chant

D'une construction proche de la Marseillaise, le chant se fait entendre à travers plusieurs voix symboliques : combattants, mères de famille, enfants, « vieillards », élus. Cette polyphonie donne au chant une dimension civique où la Nation apparaît dans sa diversité comme une communauté politique rassemblée autour de la liberté, de la République et de la défense de la patrie. Le texte montre une République encore jeune, menacée, qui demande avec radicalité politique à ses membres un engagement total et éclaire la manière dont la Révolution française a articulé citoyenneté, liberté et contrainte politique au service de la défense nationale.

Plus loin que l'exaltation guerrière à remettre dans son contexte historique, le chant permet d'évoquer la figure du citoyen-soldat et l'histoire de la conscription, qui fut un vecteur essentiel de la défense nationale jusqu'à sa suspension en 1997. En effet, la conscription a rendu perceptible à l'ensemble des citoyens les enjeux de défense nationale, jusqu'à l'implication de conscrits comme combattants dans les conflits contemporains jusqu'en 1962. Cette particularité permet d'accompagner une réflexion sur les conséquences mémorielles de la disparition progressive des derniers combattants de la guerre d'Algérie par exemple.

En outre, dans le contexte de la mémoire des conflits contemporains, le chant du départ permet d'inscrire la mémoire des Morts pour la France dans la continuité d'une histoire républicaine plus longue ; tous quittant leur vie ordinaire pour défendre la communauté politique à laquelle ils appartiennent.

Une partition est disponible sur le [site du ministère des Armées](#).